

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTE

### 126 exploitations agricoles accompagnées en 2019

soit 145 personnes accompagnées

### **78 bénévoles-accompagnateurs, 2 salariées**

Répartition géographique des accompagnements: **68 dans le Rhône, 58 dans l'Ain**

29 nouvelles situations ont démarré en 2019 soit 23 % des suivis .

33 accompagnements se sont arrêtés en 2019 (26 %), voici les résultats:

- continuité de l'exploitation , situation stabilisée: 10
- arrêt de l'exploitation (liquidation judiciaire, reconversion ou retraite): 10
- conciliation amiable judiciaire avec accord : 5
- arrêt de l'accompagnement, plus de contact: 8

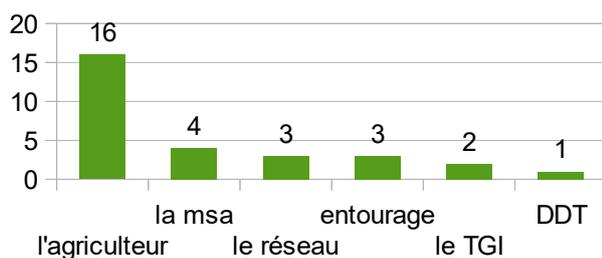
Dispositifs particuliers:

- Dans le Rhône dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental 69 :  
27 familles accompagnées sont dans le dispositif RSA ou touchent la prime d'activité.
- Dans l'Ain: Solidarité Paysans est nommé Conciliateur par le Tribunal de Bourg en Bresse pour les Règlement Amiable Agricole . 3 ouvertures de conciliations et 5 homologations de conciliation en 2019.

Les bénévoles et salariés de Solidarité Paysans n'agissent pas seuls, ils travaillent avec de nombreux partenaires déjà présents sur les situations ou qui le sont après sollicitation de l'agriculteur et de SP:

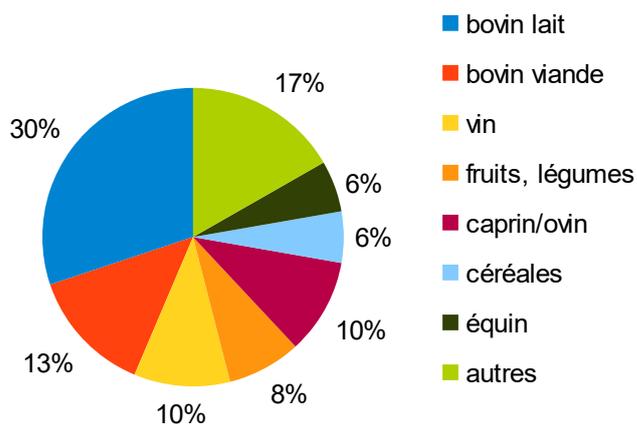
MSA 01-69 (Assistante sociale, service contentieux, contrôleur, conseiller en protection sociale), la Chambre d'agriculture (technicien, juriste), le CER-France, l'AFOCG, L'Etat (DDT, DDPP, services fiscaux), les organes de justice (Juge TGI, mandataire, avocat, greffe), les Banques, les assurances, les coopératives (laitière, viticole), le CAJ (Comité d'Action Juridique), l'ADDEAR, la SAFER, le SPEL, le GDS, les vétérinaires, les mairies, les syndicats...

### Origine des nouveaux appels en 2019:



L'agriculteur(trice) reste le principal acteur à l'origine de la demande d'accompagnement. Globalement le nombre de nouveaux appels a diminué surtout en 69 : seulement 11 nouveaux accompagnements en 2019. Ne sont pas comptabilisés les agriculteurs contactés mais qui n'ont pas donné suite soit 5 personnes.

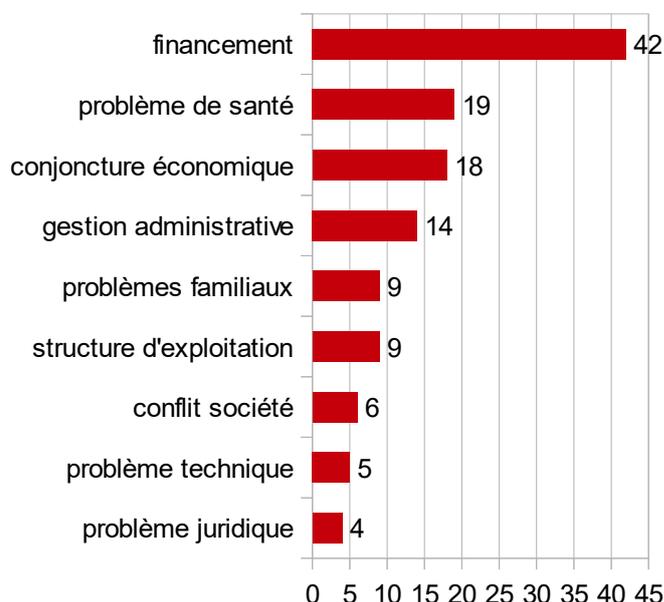
## Productions principales des exploitations accompagnées en 2019:



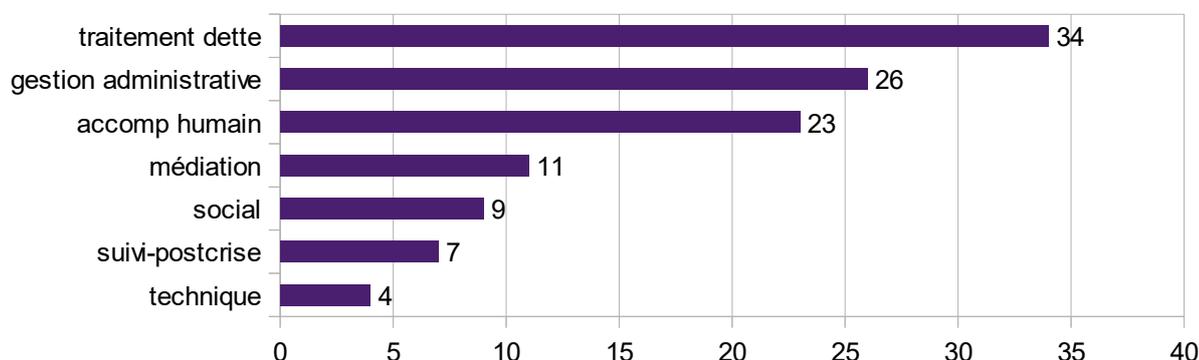
Les productions principales de 01-69 sont représentées : Lait, viande et viticulture. Grande diversité de productions reflétant le paysage agricole des deux départements.

## Causes principales des difficultés en 2019:

Les difficultés financières restent la 1ère cause dans les situations suivies par SP, suivies des problèmes de santé et de la conjoncture économique. Mais les problèmes sont souvent multiples et une difficulté peut en entraîner une autre. Nous sommes sur une approche globale et il est assez rare qu'une seule difficulté soit présente sur les situations.



## Types d'intervention en 2019:



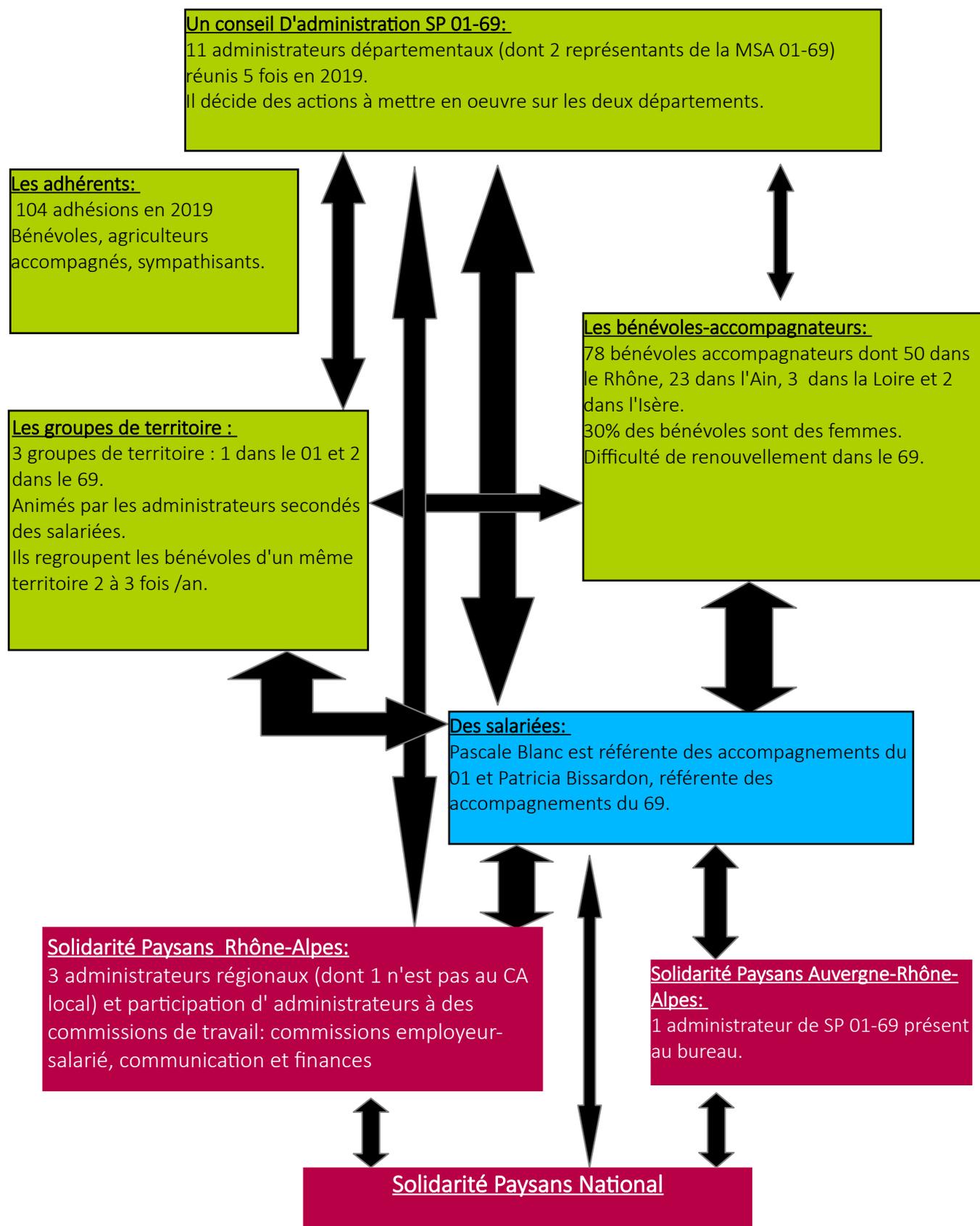
Le traitement de la dette reste la principale intervention de SP de manière amiable ou juridique.

L'aide à la gestion administrative augmente avec un besoin important pour les agriculteurs qui ne maîtrisent pas l'informatique, négligent leurs papiers ou n'ont pas/plus de comptabilité.

Enfin, l'accompagnement humain avec l'écoute, le soutien moral et l'accompagnement dans les démarches et réflexions sont également importants dans les interventions de SP.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le réseau SP:



## La communication :

- **Assemblée Générale de SP 01-69** le 05 mars 2019 à Anse ponctuée de témoignages d'agriculteurs mettant en avant l'importance du travail en réseau puis travail en ateliers sur la solidarité en agriculture.

### **Pour moi, la solidarité en agriculture c'est:**

<b>Une devise:</b>	
1 + 1 = 3 créer du lien pour avancer ensemble ensemble pour surmonter les difficultés parce que je le vaux bien	
<b>Une définition:</b>  - créer et entretenir du lien - c'est avoir une présence permettant une écoute active dans le respect et la confiance réciproque pour se remettre en marche - être attentif aux autres dans le respect des singularités - un intérêt général bien servi permet un intérêt particulier satisfait	<b>5 mots-clés:</b>  partage <b>respect</b> empathie <b>écoute</b> présence permanente confiance recevoir bénévolat collectif joyeux, fête  observation bienveillance humilité soutien entraide donner échanger dialogue humain
<b>4 amis (ressources-appuis...):</b>  tissu associatif ouverture d'esprit reconnaissance du métier, de la qualité des produits transmission partage de connaissances, de travail rencontres, ouverture des fermes bienveillance tolérance patience le réseau de partenaires l'esprit collectif le vécu la complémentarité les contraintes la diversité l'équilibre résistance-résilience	<b>4 ennemis (obstacles):</b>  préjugés individualisme éloignement des fermes suis je légitime ? Jugement égoïsme isolement précipitation la différence l'intolérance la jalousie l'amour propre la pudeur le marché

#### - théâtre avec la Troupe "En compagnie des Oliviers"

2 représentations de la pièce "Un temps de cochon", ont été organisées le 26 octobre à Chambost-Allières (69) et 27 octobre à Champdor-Corcelles (01), environ 130 personnes étaient présentes . Le public a été sensible à cette pièce évoquant les risques psycho-sociaux en agriculture, un échange avec les comédiens et les bénévoles de SP a pu enrichir le débat après la représentation.

– Soirées débat autour du film "Au nom de la terre"

Près d'une 12 aine de soirées-débat organisées et proposées dans les salles de cinéma du 01 et 69.

Ce film poignant d'Edouard Bergeon retrace la vie de son père montrant les difficultés du métier et la fragilité de l'homme face à un système. Accompagné de l'acteur principal, Guillaume Canet, le réalisateur a fait grand débat durant tout l'automne 2019. Au delà d'un succès au box-office (surtout en milieu rural), il a été l'occasion pour de nombreux agriculteurs d'aller au cinéma et de



– — — Présence aux 90 ans du

MRJC "Oser le rural, et si c'était possible? ":

Sur invitation du MRJC, SP 01-69 a tenu un stand le 27 juillet à Haute-Rivoire au "Village d'initiatives locales" afin de témoigner et échanger sur son engagement auprès des agriculteurs.

– Revue de presse régionale:

Elle reprend les articles de presse parus dans la région, ainsi que les interviews TV et radio.

La prévention :

En 2019, SP 01-69 a démarré une nouvelle action auprès des établissements agricoles .

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour proposer une trame d'intervention auprès des enseignants intéressés par notre démarche.

Ces interventions s'adresse au public des futurs installés en agriculture afin d'avoir un échange avec eux et de leur donner des points de vigilance dans leur parcours à l'installation et leur futur métier d'exploitant. Cette action s'est voulue interactive avec les élèves et enseignants, elle est donc basée sur un "jeu de l'oie" et sur l'outil "*Les difficultés en agriculture, parlons-en*" qui évoque les idées reçues.

1ère expérience en 2019 à la MFR de St Romain de Popey avec la présence de deux bénévoles SP et une salariée. Cette action sera renouvelée en 2020.

La formation des bénévoles :

- "Obligations sociales, fiscales et administratives qu'un agriculteur doit respecter":

Animée par l'AFOCG 69, cette journée devait permettre aux bénévoles-accompagnateurs de mieux connaître ces obligations afin d'accompagner au mieux les agriculteurs dans leurs démarches administratives. 13 bénévoles, 3 salariées et 1 agriculteur accompagné y ont participé

- « Relecture et analyse des pratiques d'accompagnement » :

Deux journées de formation ont été organisées avec Dominique Nodin, formatrice occasionnelle à Solidarité Paysans Rhône-Alpes, une en février dans l'Ain et une autre en novembre dans le Rhône. Ces journées réunissent une 15aine de bénévoles à chaque fois et permettent une analyse collective des situations.

- « Nouveaux bénévoles et révision des acquis »:

8 bénévoles entrés récemment dans l'association ont suivi cette formation de 2 jours animée par Pascale Blanc. Cette formation de base reprend les fondamentaux de l'accompagnement SP afin de préparer les nouveaux bénévoles de l'association.

# LES PARTENARIATS

## Dans le Rhône:

SP est présente aux réunions du comité technique Rebonds 69 qui se réunit 4 fois /an. Les réunions sont animées par la Chambre d'Agriculture 69, auxquelles nous participons avec la Msa01-69, la DDT, le Cer-France et le Conseil Départemental 69. Depuis 2018, ce comité Rebonds a évolué puisque la cellule de maltraitance animale en fait également partie avec la présence de la DDPP et du GDS. Seuls les techniciens sont présents à ce comité qui traite les situations individuelles en toute confidentialité. Dans ce cadre là, SP 01-69 a rencontré la Chambre d'agriculture et la DDT pour mieux se connaître et travailler ensemble.

Solidarité Paysans participe également au comité de pilotage agri'diff' qui se réunit deux fois par an pour faire le point sur les filières agricoles du département 69 et les actions de chaque organisme auprès des agriculteurs en difficulté. Des professionnels sont présents à ce comité qui définit la politique du département en matière d'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Des actions, outils collectifs sont décidés au sein de cette instance.

En 2019, le service social de la MSA 01-69 est intervenu dans les 2 groupes de territoires du 69 afin de présenter ses actions en matière d'accompagnement social et familial et d'échanger avec les bénévoles-accompagnateurs qui travaillent souvent avec les travailleurs sociaux de la MSA 01-69. Ces rencontres ont permis de mieux connaître les actions telles que l' "aide au répit" ou encore la "cellule d'accompagnement du mal-être et de prévention du suicide" qui peuvent être sollicitées sur des situations très fragiles. La même chose est programmée pour le groupe du 01 début 2020.

D'autres rencontres ont eu lieu avec : service contentieux de la MSA 01-69, la DDT 69, Parc du Pilat, Interbeaujolais, Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, CDC Saone Beaujolais, CDC Ouest Rhodanien (pour le théâtre), Agglo de Vienne Condrieu, CLI 3 (Commission Locale d'Insertion).

Les partenariats financiers ont tous été renouvelés en 2019.

## Dans l'Ain:

Solidarité Paysans participe chaque année à la Conférence Agricole Départementale qui s'est tenue en 2019 le 8 novembre. C'est à cette conférence que SP présente chaque année sa demande de subvention pour l'année suivante. C'est également l'occasion de rencontrer tous les acteurs agricoles du département.

Solidarité Paysans est depuis 2018 membre du Comité de Pilotage Rebonds 01 mais il ne s'est pas réuni en 2019.

Diverses rencontres ont eu lieu durant toute l'année 2019 :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat pour une durée de trois ans (2020-2023)
- Jean-Yves Flochon Vice Président du Conseil Départemental chargé de l'agriculture
- Président de la Fédération Départementale de Groupama de l'Ain
- L'association des maires ruraux de l'Ain à Rossillon
- La DDT de l'Ain afin d'échanger sur la cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficultés, sur les audits et sur le dispositif AREA

## LE RESEAU SOLIDARITE PAYSANS

### Le réseau national:

Événements marquants de l'année 2019 au niveau national :

Les Universités d'été nationales organisées en Bretagne du 09 au 11 juillet 2019 sur le thème : « Solidarité Paysans, un espace de résistance ». 3 jours d'échanges, de partage et de convivialité pour donner du sens à l'action de chacun. Plusieurs bénévoles de SP 01-69 s'y sont rendus et en sont revenus ravis.

Solidarité Paysans a été choisie par le réseau Biocoop pour bénéficier du don militant de mars 2019 à février 2020. C'est l'occasion pour SP d'être financée mais aussi de communiquer auprès de la clientèle des magasins Biocoop, ce fut le cas dans plusieurs magasins de Lyon.

En Juillet 2019 sort un chiffre alarmant issu d'une étude de la MSA: 605 suicides dans le monde agricole en 2015 ! Solidarité Paysans réagit à cette annonce en rédigeant un communiqué de presse le 17 juillet 2019 : « **La situation est intolérable** »

Suit la sortie nationale du film « Au nom de la terre » d'Edouard Bergeon où la thématique de la détresse agricole et du suicide est au centre de ce film. Le réalisateur, le producteur et l'acteur principal soutiennent publiquement Solidarité Paysans et ont permis le versement d'1 euro/entrée le 29 septembre 2019. Des soirées-débat sont organisées dans toute la France avec les équipes locales de SP. Patrick Bougeard, président national, est invité dans des émissions TV et radio et assiste avec l'équipe du film à la projection à l'Elysée. Suite à ce film, l'équipe du tournage met le réseau Solidarité Paysans en lien avec le média internet d'information BRUT qui va tourner une série de reportage chez des agriculteurs dont un dans le département de l'Ain le 7 novembre et qui sera vu un grand nombre de fois par les internautes. Solidarité Paysans est à présent écoutée par les politiques. L'association a été sollicitée pour contribuer à un texte de loi sur le suicide des agriculteurs. La conclusion de ce questionnaire est de demander aux sénateurs de renoncer à cette proposition de loi qui ne peut que créer un stress supplémentaire aux

agriculteurs. Par contre, il leur est demandé de se poser la question du modèle de développement agro-industriel à l'origine des souffrances agricoles.

Enfin, dernière action en 2019 et non des moindres, Solidarité Paysans s'est mobilisée pour faire modifier un Décret du ministère de la justice dont une partie obligeait la représentation par un avocat lors des audiences des procédures collectives. Rien ne changera donc pour les agriculteurs en difficulté. Ils pourront continuer à être assistés aux audiences de procédures collectives par toute personne de leur choix, et donc par Solidarité Paysans et ceci à moindre coût !

## Le réseau régional:

### – Solidarité Paysans Auvergne-Rhône-Alpes (SP AuRA):

SP AuRA est présente sur 11 départements de la région.

**En 2019, 529 exploitations agricoles accompagnées** soit 227 en Auvergne et 302 en Rhône-Alpes.

2019 fut marqué par l'organisation du **colloque régional** qui a eu lieu à l'ISARA de Lyon le 09 avril sur le thème: "**Les difficultés en agriculture: le changement, source de redressement?**".

Plus de 200 personnes présentes : des agriculteurs, bénévoles, partenaires, élus , étudiants, chercheurs, formateurs. Venues écouter et échanger avec de nombreux intervenants.

Une synthèse de cette journée a été réalisée et est disponible.

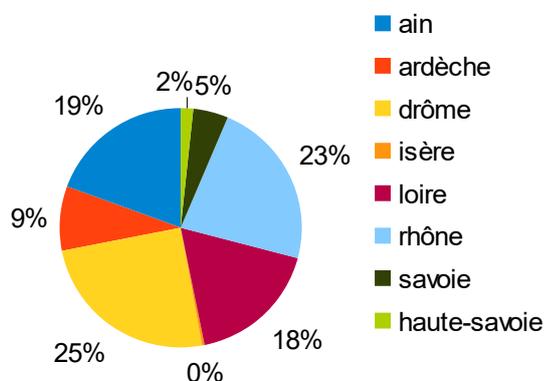
SP a également participé à une journée régionale organisée par Cap Rural sur "La Pauvreté et précarité en rural" en partenariat avec le laboratoire d'études rurales Université Lyon 2 et la Mission régionale d'informations sur l'exclusion.

### – Solidarité Paysans Rhône-Alpes (SPRA):

L'association regroupe 4 antennes locales : SP 26-07, SP 42, SP 01-69 et SP 73/74.

Le nombre d'accompagnements réalisés en 2019 est de 302 répartis de la manière suivante:

- Ain: 58
- Ardèche: 26
- Drôme: 74
- Isère: 1
- Loire: 53
- Rhône: 68
- Savoie: 17
- Haute-Savoie: 5



L'association fonctionne avec un conseil

d'administration composé de représentants (1 à 3) de chaque association locale ainsi que d'un bureau composé de 5 membres.

Des commissions de travail complètent le CA : une commission employeur-salarié (ex: embauche de nouveaux salariés), une commission communication (ex: journal interne L'Echo – 2 N°/an) et une commission finances (ex: recherche de mécénat) . Elles sont ouvertes à d'autres bénévoles n'étant pas dans le CA régional.

En 2019, une équipe de 6 salariées (4,53 ETP) a travaillé sur le territoire:

- Sabrina Dupoux, Odile Ranchon et Justine Arnaud sur 26-07
- Léa Fanget sur 42
- Patricia Bissardon et Pascale Blanc sur 01-69
- Pascale Blanc sur 73/74

Elles sont chargées des accompagnements et réalisent des missions locales et régionales.

Le CA régional a comme rôles principaux celui d'employeur et celui de la gestion financière. L'essaimage dans les Pays de Savoies a continué et a aboutit à la création de l'association bi-départementale ainsi qu'au projet d'embauche sur ce territoire.

L'association régionale est en lien permanent avec le national et les associations locales chargées des accompagnements.

-